

## REINSCRIPTION 2023.2024 & Remise des bulletins 2022.2023

Mesdames et Messieurs les représentants légaux de nos élèves,

Vous trouverez ci-joint **la fiche synthèse de réinscription** de votre enfant ou de l'enfant dont vous avez la charge afin de le réinscrire pour l'année scolaire 2023.2024.

Merci de prendre connaissance de cette fiche et de modifier toutes données nécessitant d'être modifiées au **stylo rouge** puis de **signer cette feuille**.

Dans le même temps que la remise de cette fiche synthèse, nous vous remettons **les bulletins du 1<sup>er</sup> semestre** (qui n'ont pas été récupérés) ainsi **que les bulletins du 2<sup>ème</sup> semestre** de cette année. **La présence d'un représentant légal est obligatoire**. Si un des représentants légaux ne peut se déplacer, une personne majeure peut se déplacer avec sa pièce d'identité et la décharge en page 2 remplie par les représentant légaux ainsi qu'un photocopie de la pièce d'identité des représentants légaux. **Aucune photocopie ne sera faite dès l'année prochaine, il vous appartient de conserver (photocopies ou scan) les bulletins qui vous seront remis.**

### Pour compléter la fiche synthèse

**Vous devez fournir obligatoirement le RIB d'un représentant légal pour chaque élève, même si votre enfant ne mangera pas à la cantine (nouveau système en EPLE pour la rentrée 2023).**



**Toutes corrections apportées à la fiche synthèse nécessite un justificatif.**

- Changement d'adresse : photocopie du nouveau justificatif de domicile
- Changement de nationalité ou modification dans l'identité : photocopie de la pièce d'identité justifiant le changement
- Changement ou ajout d'un représentant légal : photocopie du changement ayant donné droit au nouveau représentant légal. S' il s'agit d'un parent qui n'avait tout simplement pas été enregistré, ; photocopie du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant.  
Aucun « parent représentant légal » mentionné sur cette fiche ne sera supprimer sans justificatif d'un tribunal ayant retiré ses droits au parent en question (même divorcé, chaque parent garde ses droits sauf jugement contraire).



**BAC 2024** Pour les **futurs élèves de Terminale** :

Joindre une photocopie de votre pièce d'identité (française ou étrangère ou titre de séjour) afin d'anticiper votre inscription au baccalauréat 2024.




**AFFELNET** Pour les **futurs élèves de 1AGORA** :

Votre affectation au sien de notre établissement ne sera confirmée qu'après l'affectation par Affelnet. Que vous ayez fait le vœu d'être au Lycée Virginia Henderson ou non, il faut que vous corrigiez si nécessaire et nous remettiez cette fiche car elle intégrera le dossier scolaire de votre enfant que nous enverrons à votre éventuel futur établissement.



**CANTINE**: Merci de **régulariser le paiement** de la demi- pension, qui constitue une condition de réinscription de chaque élève. + Remplir annexes d'inscription à la demi- pension

 A noter que les numéros de mobile demandés au verso de la fiche synthèse (pour les données des représentants légaux) doivent strictement être ceux des représentants légaux. Ces numéros sont des numéros d'alerte téléphonique ou SMS en cas d'incident, d'absence ou de retard.

Cette **réinscription** a été organisée de manière faciliter l'organisation de la période d'inscription et de réinscription pour tous mais **ne garantit en aucun cas votre place** au sein de l'établissement **tant que la fiche synthèse n'a pas été rendue à la date indiquée avec les documents demandés et selon les modalités demandées.**

**Dates de réinscription (remise des feuilles synthèse) et remise des bulletins 2022.2023 :**

Classes 2022.2023	Date de <b>Remise fiche synthèse de réinscription</b> et des documents nécessaires / <b>Remise de bulletins 2022.2023</b>
2GATL 1, 2	Lundi 3 juillet de 12h30 à 13h30 au Foyer.
2ASSP 1, 2, 3	Mardi 4 juillet de 14h30 à 16h00 au Foyer.
2ANIM	Mardi 4 juillet de 16h00 à 17h00 au Foyer.
2 CAP	Lundi 3 juillet de 12h30 à 13h30
1AGORA 1, 2	Lundi 3 juillet de 12h30 à 13h30 au Foyer.
1ASSP 1, 2, 3	Lundi 3 juillet de 16h30 à 17h30 au Foyer.
1ANIM	Lundi 3 juillet de 16h30 à 17h30 à Foyer.

- **Aucune remise de document ou de bulletins ne se fera en dehors des créneaux horaires proposés**, merci à vous de respecter le créneau horaire de la classe de votre enfant.
- **Tout changement sur la fiche synthèse non justifié** par les documents mentionnés **ne sera pas pris en compte**. La réinscription ne sera pas validée.
- **Tous documents manquants ou paiement non honorés empêcheront la réinscription**, vous devrez donc revenir à un rendez-vous que nous fixerons.

Cordialement.

La Direction du Lycée Virginia Henderson, Arnouville.

**Décharge à amener si représentant légal ne peut pas venir**

Je soussigné(e) Madame / Monsieur.....représentant légal de l'élève  
.....en classe de ....., atteste confie la réinscription de mon enfant et la prise des  
bulletins 2022.2023 à Madame, Monsieur.....

Signature du représentant légal :

Joindre photocopie pièce identité représentant légal + accompagnateur avec sa pièce d'identité.